

ÉCO-PÂTURAGE DANS LE QUARTIER GARE



**NOUVELLE
ÉQUIPE
MUNICIPALE EN
ACTION**



4 MUNICIPALITÉ

Sécurité :
Une politique volontariste



9 ÉCONOMIE

Line Up
entre de bonnes mains



12 CULTURE

CutCut un festival
pour rire

13 SPORT

Ferdinand Prénom se fait
un nom au Coteau Basket



Credit Photo : La Chronique



« À partir d'aujourd'hui, le magazine municipal entre à son tour dans l'action et devient Les échos du Coteau »

Sandra CREUZET
Maire

Costelloises, Costellois,

J'ai le plaisir de vous présenter ici le premier mensuel d'information de la Ville. Bien plus que le magazine municipal que vous receviez jusque-là trois fois par an, j'ai voulu avec les «échos du Coteau» mettre en valeur celles et ceux qui font l'actualité costelloise : nos associations, nos entrepreneurs, nos commerçants, nos artistes, nos sportifs, et bien-sûr la nouvelle équipe élue à mes côtés en mars dernier.

Lors du premier tour de l'élection municipale, vous avez été plus de 57 % à faire confiance à la liste " Le Coteau, en action tous ensemble " et à vouloir écrire avec moi une nouvelle page de l'histoire de notre ville.

Malheureusement juste après l'élection, la situation sanitaire de notre pays a bousculé nos vies et c'est deux mois plus tard, le 25 mai que le conseil municipal a été installé et a pu se mettre au travail.

Le slogan "Le Coteau, ville en action" remplace désormais «La vie du bon côté», emprunté au monde commerçant au début des années 2000. À l'époque, l'idée avait fait réagir plusieurs élus roannais qui revendiquaient chez eux aussi une certaine qualité de vie.

En tant que Maire, je souhaite aujourd'hui incarner la modernité et le dynamisme pour notre ville. À ceux qui m'interrogent sur mes projets pour Le Coteau, je renvoie au programme électoral. La feuille de route commence à être déroulée : étude pour la vidéoprotection, fresque artistique pour embellir notre entrée est, remise à plat du principe de subvention à nos associations pour une meilleure équité, propreté dans nos rues, premières actions environnementales avec l'éco-pâturage et le plan nichoirs, réorganisation de nos services municipaux et volonté de conserver une piscine même si l'option retenue par les élus de Roannais Agglomération est le centre aqualudique.

Seule l'action nous permettra d'écrire avec vous et pour vous, une nouvelle page.

Bonne rentrée à tous

UNE RENTRÉE MAGIQUE POUR LÉON

Privé de spectacle durant plusieurs mois pour cause de crise sanitaire, Léon à la fois magicien, hypnotiseur et mentaliste s'apprête à retrouver le public.



Léon Le Magicien

Ce sera le 3 octobre sur la scène de l'Espace des Marronniers pour la 3^e édition d'En Scène festival.

L'histoire débute en 2018 au Coteau, une ville que Léon connaît bien pour y avoir vécu. À l'époque, l'idée de mêler les genres naît dans l'entourage familial. Du chant, de la magie, du hip-hop. Le premier spectacle est un carton et depuis, le rendez-vous a lieu tous les ans dans la salle costelloise.

En Scène Festival 3 était normalement programmé le 14 mars. Mais à cause du confinement il a fallu décaler le spectacle. Après avoir auditionné des candidats l'ayant contacté à travers les réseaux

sociaux. Léon propose une affiche éclectique. Il y aura du Street Girly, un groupe de danseuses sur de la musique actuelle. De la break dance ainsi qu'un numéro spectaculaire de cyclisme acrobatique par Audrey Lembrez. Côté musique, le guitariste Benjamin Biesse est lui aussi très attendu.

Mais la spécialité de Léon c'est la magie et le mentalisme. Le jeune artiste promet en seconde partie des surprises et une mise en scène inattendue.

SPECTACLE

Samedi 3 octobre à 20 heures à l'Espace des Marronniers.
Renseignements : 07 83 87 08 64

AGENDA

Mercredi 16 septembre RENTRÉE LITTÉRAIRE

20 heures, Médiathèque
par Jean-Baptiste Hamelin
04 77 67 83 93 (lire p.11)
mediatheque@mairie-lecoteau.fr

Samedi 19 septembre BIODIVERSITÉ

Le réchauffement climatique et les conséquences sur notre environnement
Conférence de Gilles Escarguel, professeur à l'université de Lyon
18 heures, Salle de l'Orangerie du Parc Bécot

Dimanche 20 septembre BIODIVERSITÉ

Exposition (sculptures, land art, dessins). Organisé par Totout'Art et l'Association roannaise de protection de la nature (Arpn)
Toute la journée
06 21 36 11 63

Vendredi 25

Samedi 26 septembre THÉÂTRE



« Thé à la menthe ou t'es citron? »
Une pièce à succès dé-

jantée et hilarante pour toute la famille
20 h 30, Espace des Marronniers
cotecour2019@gmail.com

Samedi 3 octobre au Dimanche 11 octobre

EXPOSITION



lesartistescostellois.fr

Salon d'automne des Artistes Costellois (Peinture)
Tous les jours de 14 h 15 à 18 h 15
Salle de l'Orangerie du Parc Bécot
07 82 69 02 32

Samedi 3 octobre

SPECTACLE

Festival En Scène
20 heures, Espace des Marronniers
07 83 87 08 64

Mercredi 7 octobre

DÎNER DANS LE NOIR (RTO)

Les Tit'Nassels,
chanson française
Restaurant
Ma Chaumière
04 77 67 25 93

Jeudi 8 octobre

SPECTACLE

Raphaël Lacour, imitateur
15 heures, Espace des Marronniers
Réservé au + 70 ans
Invitation 04 77 67 05 11

Jeudi 8 octobre

DÎNER CONCERT (RTO)

Les Tit'Nassels, chanson française
Restaurant Atelier Locavore
04 77 68 12 71

Suivez-nous sur internet



SEPTEMBRE 2020

Mensuel d'information édité par la Ville du Coteau, Parc Antoine Bécot, CS 80093 - 42125 LE COTEAU CEDEX
Tél : 04 77 68 87 70

Rédaction et publicité :
lesechosducoteau@mairie-lecoteau.fr
mairie-lecoteau.fr
Directrice de publication :
Sandra Creuzet
Chef de rédaction et photos (sauf avis contraire) : Jean-Marc Poux
Réalisation : Xtreme Com - Civens
Impression : Valmy - Le Coteau
Distribution : Adrexo
Tirage : 4.500 ex.

ISSN : 2729-1138 (en ligne)
ISSN : en cours (imprimé)

NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE EN ACTION

En raison de l'état d'urgence sanitaire décrété en mars dernier par le gouvernement, il aura fallu attendre deux mois en France pour que les conseils municipaux élus le 15 mars puissent être installés. Le lundi 25 mai, Sandra Creuzet est devenue le 20^e maire du Coteau.



Installation du Conseil municipal à l'Espace des Marronniers en configuration Covid

Cette séance d'installation était présidée par Philippe Cramoizan, le doyen de la nouvelle assemblée réunie exceptionnellement à cause du Covid-19, à l'Espace des Marronniers. Sandra Creuzet, a prononcé son premier discours de première magistrate : « Le vote du 15 mars avec un score sans appel de 57,2 % traduit une réelle envie de changement pour la ville ». Le nouveau maire a annoncé qu'elle renoncerait à son mandat régional au terme de celui-ci en 2021. À ses côtés, siègent 7 adjoints. C'est un de moins que sous la mandature précédente, et 3 conseillers municipaux délégués.

ADJOINTS



Jean-Luc MARDEUIL
Premier Adjoint en charge de l'Urbanisme, de la Voirie, des Bâtiments Communaux
Conseiller Communautaire



Chantal LEMASSON
Seconde Adjointe en charge des Finances, des Ressources Humaines
Conseillère Communautaire



Hervé BARGE
Troisième Adjoint en charge de la Sécurité, de la Police, des Anciens Combattants



Corinne COQUELIN
Quatrième Adjointe en charge de la Solidarité, de l'Action Sociale, de la Vie Scolaire



Thierry COLLET
Cinquième Adjoint en charge du Cadre de Vie, de l'Environnement, de la Propreté



Joy TALBAT
Sixième Adjointe en charge des Affaires Culturelles, des Manifestations



Philippe CRAMOISAN
Septième Adjoint en charge du Sport

LISTE MAJORITAIRE

LE COTEAU, EN ACTION TOUS ENSEMBLE : 24 SIÈGES



Sandra CREUZET
Maire
Vice-Présidente
Communautaire déléguée
aux Ressources Humaines

CONSEILLERS



Sandrine MUZELLE
Conseillère Municipale
Déléguée en charge des Associations et Organismes dédiés au Sport, des Associations et Organismes dédiés aux Personnes Âgées



Nicolas POUJADE
Conseiller Municipal
Délégué en charge du Commerce et de l'Artisanat



Jérôme ROCHE
Conseiller Municipal
Délégué en charge de l'Enfance et de la Jeunesse



Magali MARTIN
Conseillère Municipale



Gabrielle VERNET
Conseillère municipale



Franck MAUPETIT
Conseiller municipal
Conseiller communautaire



Annie GERENTON
Conseillère municipale
Conseillère communautaire



Georges BALANDIER
Conseiller municipal



Isabelle VALCOURT
Conseillère municipale



Didier BLANCHARDON
Conseiller municipal



Oumou DAMBREVILLE
Conseillère municipale



Cyril GUYOT
Conseiller municipal



Florence SARIR
Conseillère municipale



Charles DUCRAY
Conseiller municipal



Cécile DONY
Conseillère municipale



Christian FARGEOT
Conseiller municipal

LISTES D'OPPOSITION

UNIS POUR LES COSTELLOIS 2020 :
3 SIÈGES



Jean-Louis DESBENOIT
Conseiller municipal



David-Marie VAILHE
Conseiller municipal

Fabien FRECHET
Conseiller municipal
(N'a pas participé à la séance photo)

LE COTEAU NOUS L'AIMONS,
AGISSONS ! : 2 SIÈGES



Bernard GABERT
Conseiller municipal

Frédéric RAFFIN
Conseiller municipal
(N'a pas participé à la séance photo)

LE BUDGET 2020 ADOPTÉ

Lors du conseil municipal du 7 juillet le budget de la ville pour 2020 présenté par Chantal Lemasson a été adopté. Par rapport au budget présenté par l'ancienne équipe municipale et rejeté le 5 mars, ce nouveau budget se caractérise par :

- Un maintien des taux fiscaux,
- La création d'un service économat pour négocier chaque commande supérieure à 500 euros,
- La suppression du fonds de concours de 50.000 € initialement prévu pour la maison de santé de Commelle-Vernay. La somme est réaffectée dans un plan de soutien aux commerçants et artisans touchés par la crise sanitaire.
- La création d'un plan d'aide de 15.000 € pour les associations touchées financièrement par la crise liée au Covid-19,
- L'annulation du remplacement des menuiseries de la mairie. Un montant de 170.000 € est alloué à la transition informatique des services municipaux.
- Le retrait pour 1 million d'euros du projet de restaurant scolaire. Il entraîne la suppression d'un prêt de 350.000 €.
- La location avenue de la Libération du futur bureau de la police municipale,
- La création de fresques murales.

INFO +

Le budget en détail est disponible sur mairie-lecoteau.fr

SÉCURITÉ •

UNE STRATÉGIE VOLONTARISTE



Le chapitre sécuritaire est un axe fort de la politique proposée par la nouvelle équipe municipale. Les Costellois en ont assez des incivilités et des dégradations. Hervé Barge, adjoint délégué à la sécurité entre dans le détail.

A 63 ans, l'ancien directeur de la police municipale de Roanne a décidé de faire profiter la ville du Coteau de son expérience. « J'avais hier en charge la gestion et l'organisation d'un service de police municipale, je suis aujourd'hui du côté de celui qui propose des solutions concrètes pour améliorer la sécurité ». Leurs mises en œuvre a déjà commencé :

1 Une police municipale renforcée et visible

Actuellement l'effectif c'est un agent. L'objectif sur le mandat c'est quatre policiers dont un que nous allons recruter immédiatement. C'est aussi de remplacer notre agent de surveillance de la voie publique

(ASVP) parti en retraite. Le nouveau bureau de la police municipale est en cours d'aménagement avenue de la Libération dans les anciens locaux de la Société Générale.

2 Vidéoprotection

Une première tranche de 12 caméras sera déployée début 2021 pour sécuriser le centre-ville, l'église St-Marc, les écoles et le site de la gare SNCF. Un partenariat avec la Ville de Roanne permettra aux opérateurs du centre de protection urbain de visualiser les images. Un second déploiement de 8 à 10 caméras est prévu pour mettre sous surveillance nos équipements sportifs et le parc Bécot.

3 Participation citoyenne

Ce dispositif mis en place avec la police nationale en 2017 s'appuie sur des voisins référents pour prévenir la délinquance. Nous allons le réactiver pour impliquer davantage la population

4 Sécurité routière

Le point noir c'est la vitesse à l'entrée de la ville par le pont de Loire. De nombreuses personnes se sont déjà fait renverser. Un nouvel aménagement est à l'étude. Mais dès ce mois de septembre, des contrôles de vitesse répressifs vont avoir lieu, car on ne transige pas avec la sécurité des piétons. C'est dans l'urgence notre seul levier pour agir.

JUSTICE •

SIGNATURE DU PROTOCOLE DE RAPPEL À L'ORDRE

Cette procédure sous l'autorité du parquet donne la possibilité au maire de convoquer les auteurs d'infractions légères. « Elle lui permet d'affirmer son autorité d'officier de police judiciaire », a précisé M. Abdelkrim Grini. Mais si le rappel à l'ordre échoue ou que le mis en cause persiste dans ses agissements, la machine judiciaire prend le relais.

D'autres dispositifs sont à venir : la transaction du maire pour réclamer la réparation du préjudice subi par la Ville à l'encontre des auteurs et des parents, lorsqu'il s'agit de mineurs. Enfin la convention de coordination qui liera les futurs policiers municipaux du Coteau aux forces de police de l'État.

Mais la première vision en matière de sécurité doit d'abord être axée sur la prévention. Madame le Maire et Monsieur le procureur, iront d'ici la fin du mois de septembre au cœur du terrain, là où existent certaines problématiques, afin d'échanger avec la population.



Signature entre le Maire et le procureur

CIMETIÈRE • REPRISES DE CONCESSIONS

Depuis 2014, aucune reprise de concessions funéraires n'avait eu lieu au cimetière route de Perreux. Afin de libérer de l'espace et répondre à la demande de nouvelles familles, la commune a engagé une procédure de reprise pour 22 concessions. L'échéance interviendra en 2021 au terme des deux années réglementaires après l'expiration de la période pour laquelle le terrain a été concédé. La liste des concessions visées fait l'objet d'un affichage à l'entrée du cimetière.



Thierry Collet adjoint à l'Environnement

L'ÉCO-PÂTURAGE, NOUVELLE ALTERNATIVE

Il y a quelques jours les usagers du train et de la déchèterie de Varennes ont peut-être été surpris en apercevant sur l'espace Bourrat, derrière la gare SNCF, plusieurs moutons. Pas d'inquiétude cependant, car la Ville a décidé de se lancer dans l'éco-pâturage.

Cette méthode consiste à utiliser des herbivores (moutons, chèvres, lamas, vaches...) pour entretenir des surfaces ou des espaces verts en milieu urbain. Plusieurs collectivités comme Roannais Agglomération et Perreux se sont déjà tournées vers le désherbage écologique. La

Ville du Coteau a décidé de suivre le mouvement.

« Nous avons eu l'opportunité d'avoir ces animaux gratuitement auprès de l'entreprise paysagiste Chartier. Après avoir effectué les déclarations nécessaires aux services vétérinaire et agricole, nous avons pu lancer ce projet très rapidement », explique Thierry Collet adjoint au maire, délégué à l'Environnement

Cette action qui suscite la curiosité est aussi un vecteur de lien social. Jusque-là le site était fauché mécaniquement avec un tracteur et les nuisances qui vont avec.

Aujourd'hui, les gens aspirent à plus de nature en ville et à davantage de pratiques écologiques respectueuses de notre environnement. Les trois herbivores désormais costellois sont des moutons de Soay, une race d'origine écossaise. Très rustiques, ils ne nécessitent aucune attention particulière en hiver et généralement, leur laine tombe naturellement au printemps.

Cette démarche s'inscrit avec d'autres initiatives que Le Coteau souhaite mettre en place concrètement et à son échelle, en faveur du climat.



LA SOLUTION SANTÉ MUTUALISÉE ACCESSIBLE À TOUS

Votre commune se mobilise pour votre santé et votre pouvoir d'achat

PERMANENCES

LES 17 ET 29 SEPTEMBRE 2020
ET LE 19 OCTOBRE 2020

RDV à prendre en Mairie au :
04 77 67 80 33

► 05 64 10 00 48

Service conseils & Prise de RDV

(Prix d'un appel local)

JE RÈGLE LA CANTINE AVEC MA CB

LE MENU À LA CARTE

NOUVEAU. Réglez le restaurant scolaire par carte bancaire

Désormais grâce à PAY FIP le site de télépaiement sécurisé des Finances Publiques vous pouvez régler directement le(s) repas pris au restaurant scolaire votre (vos) enfant(s).

LES AVANTAGES :

- > Vous faites l'économie de l'affranchissement
- > Vous n'avez pas à vous déplacer à la Trésorerie
- > Plus besoin de chèque, ni d'espèces
- > Paiement possible 24/24 et 7/7
- > Service sécurisé et gratuit
- > Prélèvement unique et carte bancaire

Pour effectuer votre paiement rendez-vous sur la page du restaurant scolaire www.mairie-lecoteau.fr ou sur www.tipi.budget.gouv.fr/tpa/accueilportail.web



SPACOM SE DIVERSIFIE

L'entreprise organise chaque année la foire du Roannais, un des plus gros événements du territoire. Installée au Coteau à l'Espace Vauban depuis 2018, elle poursuit sa diversification en direction des particuliers.

L'histoire de Spacom est liée au retour de la foire, à la fin des années 1990 dans le parc Fontalon, puis du salon de l'Habitat à l'Espace Congrès. Les deux rendez-vous se sont ensuite déplacés au Scarabée et l'entreprise d'événementiel a traversé le pont et déménagé de Roanne pour s'établir au Coteau.

La foire c'est chaque année près de 20.000 visiteurs sur 3 jours et généralement le miroir économique des entreprises du bassin roannais. En pleine crise sanitaire, quel sera le visage de la 18^e édition attendue à partir du 9 octobre ? « On a débuté la commercialisation au début du confinement », se souviennent Nicolas et Germain Jorge qui partagent les responsabilités à la tête de Spacom. Pourtant à l'arrivée, les exposants seront quasiment aussi nombreux que les éditions précédentes. Seule la configuration du salon sera adaptée avec des allées plus larges pour permettre la distanciation physique.

En pleine crise sanitaire et économique, les deux dirigeants ont mis les bouchées doubles pour maintenir la fréquentation. Le public d'une façon générale et les enfants en particulier pourront remonter le temps en visitant une exposition extraordinaire de dinosaures. On parle de spécimens parmi les plus grands d'Europe, certains mesurant jusqu'à 15 mètres.

En attendant l'ouverture de la foire d'automne qui a lieu le mois prochain, Spacom développe d'autres offres, cette fois-ci en direction des entreprises et des particuliers avec au Coteau, deux salles : Vauban 1 en configuration repas pouvant accueillir jusqu'à 60 personnes et Vauban 2 pour 96 personnes.

CONTACT

Spacom, 17 rue Vauban,
42120 Le Coteau - 04 77 67 80 22
spacom-events.fr

INFO +

Foire du Roannais, les 9, 10, 11 octobre au Scarabée - Entrée gratuite



L'équipe dirigeante de Spacom



Vauban 2, la nouvelle salle proposée par Spacom

LINE UP ENTRE DE BONNES MAINS

L'espace de santé et de bien-être Line Up ouvert il y a quatre ans par l'ostéopathe Léo Billet-Simon vient d'être repris. Après le confinement, les activités de yoga et de Pilates notamment ont fait leur retour.



Maëlig Deredec et Céline Guidicelli se sont installées au Coteau

La nouvelle propriétaire c'est Maëlig Deredec, elle-même ostéopathe comme son prédécesseur à qui elle a repris l'affaire et aussi enseignant. Âgée de 36 ans, cette praticienne arrive de Champagne ou elle exerçait auparavant, après ses études en Angleterre et un passage à Saint-Etienne. « Je cherchais à revenir dans la région, et le départ de Léo que je connaissais bien ont créé l'opportunité. »

En France, le métier d'ostéopathe est reconnu seulement depuis 2002, mais, pourquoi consulte-t-on ? « Pour tous les troubles musculo-squelettiques et autres termes génériques : cruralgie, sciatalgie, lombalgie, les migraines, les troubles de la digestion,

etc », détaille Maëlig. La discipline n'est pas un luxe, car de plus en plus de mutuelles la prennent en charge.

Lorsque Line Up a rouvert au mois de juin, c'était après dix semaines de confinement. Cette situation a eu pour conséquence une augmentation des pathologies dues à l'inactivité et au télétravail comme les douleurs aux épaules. « Elles sont liées à des positions inadaptées dans la cuisine ou le canapé. Un réapprentissage est nécessaire », conseille Maëlig.

CONTACT

Cabinet d'ostéopathie : 06 42 77 34 71

LE CENTRE LINE UP INSTALLÉ 8 AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE PROPOSE D'AUTRES ACTIVITÉS :

- > Céline Guidicelli :
réflexologue plantaire et coaching nutritionnel 06 18 70 73 78
- > Marie-Pierre Burnouf : Pilates
- > Eniko Pianovszky :
yoga 06 41 03 17 97
- > Pierre Etienne :
yoga traditionnel
(mardi et vendredi à 9 heures)
06 81 77 23 07
- > Carine Bodet :
yoga et massage holistique
06 59 44 97 33

VIE ASSOCIATIVE •
NOUVELLES AMBITIONS



Fin juillet une quarantaine d'associations ont répondu à l'invitation de Madame le Maire Sandra Creuzet. L'ensemble du dispositif de subventions aux associations va être revu dans la plus parfaite transparence puisqu'il reviendra au futur Comité des présidents de s'emparer du sujet pour mieux accompagner les projets. « Nos infrastructures sont à rationaliser et la Culture doit s'installer à l'Espace des Marronniers. »

ÉCOLOGIE •
PLAN NICHOURS

En juillet, Madame le Maire Sandra Creuzet et Thierry Collet, adjoint en délégué à l'Environnement se sont rendus aux Jardins Familiaux Costellois pour remettre symboliquement à leur président Jean-Pierre Fournié les deux premiers exemplaires du Plan nichours. Des nichours à mésanges fabriqués par les services de la Ville. Une mésange à elle seule peut consommer jusqu'à 500 chenilles par jour. Au printemps prochain, ce sont pas moins de 50 nichours pour chouettes, sittelles, grimpereaux, qui seront installés à travers Le Coteau.



JOBS D'ÉTÉ •
AU SERVICE DE LA VILLE

Pour trois étudiants, les vacances ont été de courte durée puisqu'ils ont travaillé cet été au service Environnement de la commune. Colin, 19 ans de Perreux a eu en charge la propreté de l'avenue de la Libération. Dimitri 21 ans Costellois, et Pierre 19 ans Pariodin, ont été affectés aux espaces verts.



En cette rentrée Colin est admis en 1^{ère} année de médecine à Clermont-Ferrand. Dimitri a rejoint Toulouse en Master STAPS pour être préparateur physique. Enfin Pierre entame à Roanne un BTS de comptabilité et gestion.

FLEURIR LE COTEAU •
PALMARÈS 2019

Les lauréats du Concours Fleurir Le Coteau ont été récompensés en juillet. Cette rencontre a été l'occasion pour Mme Le Maire d'insister sur l'une de ses priorités : embellir la ville avec une forte exigence en matière de propreté et de fleurissement. Dès le mois d'octobre la mise en place des Conseils de quartier sera l'occasion d'associer les Costellois à la nouvelle volonté municipale.

FÊTE DES CLASSES •
DÉFILÉ ANNULÉ

La fête des classes en 0 était prévue le samedi 12 septembre, mais en raison des exigences fixées par l'État en matière sanitaire, le président Alexis Quentin a finalement renoncé au défilé qui devait traverser l'avenue de La Libération le 12 septembre.

COVID •
PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE SUR LE MARCHÉ



Le 5 août, Le Coteau était la première ville de la Loire à rendre obligatoire le port du masque sur son marché, le mercredi entre 7 heures et 13 heures, rue Jules-Massenet et place Aucey.

« Face au risque de reprise de l'épidémie, j'ai pris cette mesure à des fins préventives. La circulation à l'intérieur de notre marché rend parfois difficile la distanciation physique », expliquait alors Sandra Creuzet, maire du Coteau.

RENTRÉE LITTÉRAIRE •
LE GRAND VOYAGE

Depuis quelques années qu'il est partenaire de la médiathèque du Coteau, Jean-Baptiste Hamelin le libraire de Charlieu partage en septembre le temps d'une soirée ses coups de cœur de la rentrée. Pas moins de 511 romans sont attendus. Entretien.



Comment le secteur du livre a-t-il traversé la crise ?

En mars lorsqu'il a fallu fermer on a eu une espèce d'abattement en se disant c'est fini. En fait on s'est rendu compte que nous libraires, nous étions une vraie force. Les négociations avec le ministère de la Culture nous ont permis de passer le cap financièrement. Nous allons pouvoir nous moderniser en terme d'aménagement, d'informatique et de numérique.

Dans quel état d'esprit sont les lecteurs ?

Quand on a rouvert, il y avait chez

certaines de l'émotion jusqu'aux larmes. Quand aux gros lecteurs, ils ont profité du confinement pour lire la pile de livres qu'ils avaient de retard. Quand on les a revus, c'était pour faire de gros achats.

Parlez-nous de la soirée du 16 septembre ?

C'est comme un grand voyage à travers le monde. À chaque rentrée littéraire il y a toujours les têtes d'affiches mais je ne vois pas l'intérêt de parler des grands noms. Je préfère plutôt fouiller parmi les premiers romans ou chez les auteurs étrangers. En littérature française je retiens Arène, de Négar Djavadi



Credit Photo : Le Carnet à Spirales

(éditeur Liana Levi) : 48 heures dans l'est parisien où d'un coup d'un seul, le règne de l'image remplace celui de l'argent. C'est fulgurant et bigrement intelligent. Il y aussi Antoine Choplin avec un livre sur fond de relations humaines qui s'appelle Nord-Est (éditeur La Fosse aux Ours). Il invite vraiment le lecteur à participer au texte.

PRATIQUE

Mercredi 16 septembre à 20 heures à la médiathèque. Entrée libre.

CADRE DE VIE •

EMBELLISSEMENT DE LA VILLE

Depuis le mois d'août l'entrée de la ville du côté de Perreux, entre le Pont de Rhins et la friche Danjoux a retrouvé de la couleur.

En attendant la fin de la dépollution du site et l'arrivée d'un projet, les Costellois ont très largement exprimé ces derniers mois leur souhait d'avoir des entrées de villes plus valorisantes. Ce vieux

mur était depuis longtemps une horreur, mais le démolir puis le reconstruire aurait coûté très cher. Ce projet artistique commandé au graffeur Gabriel Girerd et à des élèves en études artistiques est donc une

alternative à moindre frais.

En trois jours, à coup de grands traits et de remplissage, ils ont transformé et sublimé un mur cassé et décrépi en œuvre d'art. Les portes et les vieux volets ont été volontairement conservés. « L'idée c'était de jouer avec ce support et surtout pas de remettre à neuf », explique l'artiste.

« Rendre notre ville plus propre et plus belle est un engagement que j'ai pris vis-à-vis des Costellois », a réaffirmé Madame le Maire Sandra Creuzet. L'autre partie du mur en direction du collège est en cours de réalisation.



????????????????

CUT CUT FESTIVAL TROISIÈME !

Le 3^e édition de CutCut festival dédié aux courts métrages d'humour se déroulera du 8 au 10 octobre. L'événement est organisé par Créaction le club de vidéastes roannais, installé au Coteau.

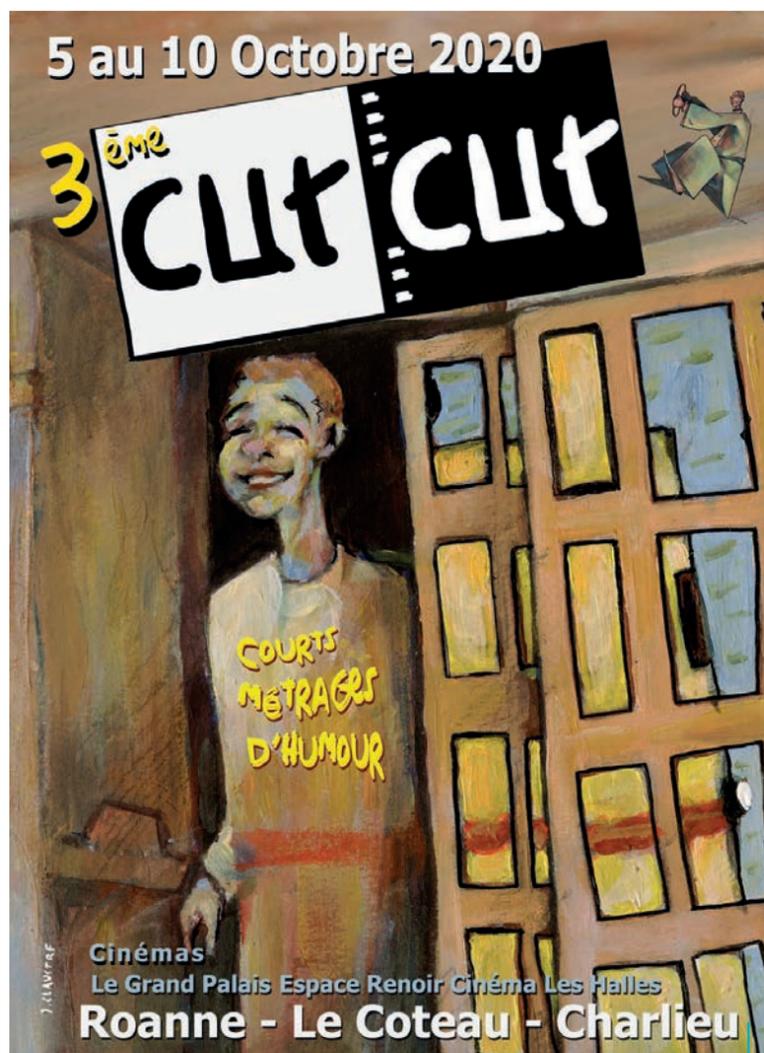
Après 100 jours de fermeture des salles obscures, les amateurs se réjouiront du retour de CutCut. Le clap de lancement remonte à 2016 : « Nous avons pensé à l'époque que c'était une bonne chose de promouvoir des courts métrages afin d'aider des réalisateurs à présenter leurs films en salle et pas seulement sur les réseaux sociaux », raconte Henri Gaillard, le délégué.

Si CutCut vit au rythme d'une biennale, les organisateurs entre deux éditions ont à peine le temps de souffler. Il faut trouver les partenaires, monter le financement et lancer l'appel à candidature aux réalisateurs. À cause de la crise Covid-19, ils ont été 160 à s'inscrire contre 200 habituellement. Parmi eux, Créaction a établi une sélection de 20 courts métrages.

Au cours de la semaine du festival, collégiens et lycéens des sections cinéma des établissements Jérémie de la Rue à Charlieu et Jean-Puy à Roanne participeront à l'Espace Renoir à un débat autour de la thématique : *L'humour est un mode d'expression différent, apprécié d'une culture à l'autre, d'une religion à une autre, d'un point de vue à un autre.*

APRÈS LES OSCARS ET LES CÉSAR, LES LASCARS

Cette promotion du cinéma et de ses métiers inciteront peut-être certains jeunes à suivre les pas de la monteuse roannaise Laure Gardette, présidente de cette édition ou de l'acteur originaire du Coteau, Ludovic Berthillot. Au cours de la soirée de clôture, parmi les prix joyeusement baptisés « Les Lascars », la Ville du Coteau récompensera la meilleure musique.



FESTIVAL. Affiche officielle par Julien Claustre

DEUX SÉANCES PUBLIQUES

Au Cinéma Le Grand Palais (Roanne), samedi 10 octobre à 14 h 30 : projection des films en compétition et à 20 h 30, soirée de clôture, palmarès et sortie nationale en avant-première.

Réservations : legrandpalais.fr

Repas Roanne Table Ouverte au restaurant l'Avant-Première afin de découvrir Pile Poil, récompensé en 2020 par le César du meilleur court métrage, mercredi 7 octobre à 20 heures.

Réservations : 04 77 60 91 11. Tarif 50 €



Ferdinand Prénom

UN PRO À L'ÉCOLE DU COTEAU BASKET

L'ex-intérieur de la Chorale de Roanne, Ferdinand Prénom après sa blessure au genou n'a pas joué depuis un an. Avant de pouvoir sonner à nouveau à la porte d'un club, le joueur de 2,04 m fait sa rentrée aux côtés des jeunes du Coteau Basket.

Entre son opération et le confinement, Ferdinand Prénom a vécu comme spectateur la dernière saison de Jeep Élite écourtée à cause du Covid. Pour l'ancien choralien, 2019-2020 n'est donc pas un bon souvenir. « Un bien pour un mal car ça a sauvé le championnat tel qu'il était », analyse-t-il.

Ferdinand aujourd'hui va mieux. et annonce qu'il commence une préparation. « Mon objectif c'est de me sentir bien physiquement et mentalement et quand les deux seront liés, on verra ce qui se passera », explique celui qui pour le moment a décidé de rester dans le Roannais.



Avant d'endosser son premier maillot pro à Dijon en 2008, Ferdinand Prénom n'oublie pas ses débuts chez lui à Paris « C'est un prof

de sport à l'école qui m'a dit un jour : t'es grand, le basket ça peut être marrant pour toi. Un ami dans un petit club m'a appelé et ça a commencé comme ça. J'ai fait deux ans là-bas puis j'ai intégré le pôle espoir d'Île-de-France. ».

Alors quand Jérôme Etaix, le président du LCB lui propose il y a quelques semaines d'accompagner les jeunes du Coteau, Ferdinand, n'hésite pas « J'aime partager ce que j'ai appris. Je ne voulais pas non plus rester à rien faire », explique l'ancien pivot local, enthousiasmé par cette aventure.

Jérôme ETAIX



Président du Coteau Basket

« J'ai contacté Ferdinand quand j'ai su qu'il restait sur Roanne et qu'il avait toujours voulu s'investir dans un club. Il sera le parrain de notre école de basket et il interviendra sur quelques entraînements de nos différentes équipes. »

INFO +

Reprises des **séniors** à la Glacière

RM2 masculins : LCB - Pierre-Bénite, samedi 19 septembre, 20 h 30 à la Glacière

N3 féminines : LCB - Montferrand, dimanche 20 septembre, 15 h 30 à la Glacière

CAP CULTURE ET SPORT

Votre enfant à entre 3 ans et 15 ans le CCAS offre 50 % du montant de l'adhésion ou de la licence annuelle dans un club ou une association (*)

ACTIVITÉS CONCERNÉES :

BASKET, FOOTBALL, VOLLEY-BALL, HANDBALL, GYMNASTIQUE, DANSE, JUDO, KARATÉ, NATATION, TENNIS, TENNIS DE TABLE... MUSIQUE, SOLFÈGE, CHANT, THÉÂTRE, ARTS PLASTIQUES...

(*) offre plafonnée à 50 euros pour 3 bénéficiaires maximum par foyer et sous conditions de ressources (quotient familial < 700 €)

Renseignements :
mairie-lecoteau.fr / 04 77 67 80 33

**LE COTEAU, EN ACTION
TOUS ENSEMBLE**

GROUPE DE LA MAJORITÉ 24 ÉLUS

Rester dans l'Action

Depuis le 15 mars, le groupe « Le Coteau, en action tous ensemble » avec 24 élus sur 29 au conseil municipal constitue la nouvelle majorité. Une équipe très largement plébiscitée par les Costellois puisqu'elle a recueilli 57,2 % des suffrages.

Au cours de la campagne électorale, l'action s'est révélée être notre ADN : les réunions publiques se sont enchaînées, le dialogue s'est construit avec les Costellois et l'action a guidé nos pas : rencontres avec les acteurs médicaux, prises de position sur de nombreux dossiers comme la piscine, vaste consultation de la population sous forme de questionnaire, etc.

Nous voici maintenant élus au conseil municipal afin de répondre aux engagements inscrits dans notre programme électoral ; Mais pour passer à l'action, il nous fallait faire voter et approuver un budget sain et équilibré, ce que nous avons fait le 7 juillet. N'oublions pas qu'en mars dernier la proposition de budget avait été rejetée par les élus en place. Cet événement inédit dans l'histoire du Coteau, n'était pas passé inaperçu et traduisait au plus haut sommet de notre ville la nécessité d'écrire une nouvelle page après 30 ans d'un même système.

Devenu chef-lieu de canton en 2015, le Coteau doit affirmer son rôle de centralité et devient aujourd'hui une ville en action: plus belle, plus écologique, plus proche de ses commerces et demain plus culturelle et plus participative avec la mise en place des conseils de quartier.

www.lecoteaueuaction.fr

LE COTEAU, VILLE EN ACTION

**UNIS POUR LES
COSTELLOIS 2020**

3 ÉLUS

Pour un mandat actif et constructif !

Le 15 mars 2020, dans un contexte sanitaire troublé et marqué par une abstention record, 1/4 des inscrit-es costellois-es a décidé de confier la responsabilité de notre commune à une nouvelle équipe. Unis pour les Costellois (UPLC) n'a pas à rougir de son bilan 2014-2020 : « Le Coteau en fête », maintien de la médiathèque, soutien aux associations, plan lumière / voirie, réhabilitations de l'école Charles-Gallet et du centre socioculturel...

Nous avons pris acte des résultats et tenons à remercier les 507 personnes qui ont eu le courage de se déplacer et qui ont soutenu notre projet. UPLC, en tant que groupe minoritaire, sera représenté par 3 membres : Jean-Louis Desbenoit, Fabien Fréchet et David-Marie Vailhé. Nous agissons avec responsabilité et vigilance, en étant constructifs et force de proposition.

Les premières mesures et annonces de la nouvelle Maire nous inquiètent : approximations sur les indemnités des élus, création coûteuse (et inutile!) d'un poste de collaborateur de cabinet, budget 2020 sans perspectives claires, sacrifice du centre nautique Lucien Burdin pour un centre aquatique dispendieux et anti-écologique, dérives ultrasécuritaires (commissariat de police, vidéosurveillance)...

Nous nous battons pour que la démocratie et l'écologie soient des réalités quotidiennes et pas une opération de communication.

UPLC reste à votre écoute : www.facebook.com/unispourles-costellois

Bonne rentrée à tou-te-s,

**LE COTEAU NOUS
L'AIMONS AGISSONS !**

2 ÉLUS

Depuis le mois de juin, la nouvelle équipe d'élus municipaux est opérationnelle. Comme dans la précédente mandature la majorité en place devra composer avec deux groupes d'opposition. Cela est une bonne chose, car nous avons mesuré au cours des 6 années passées, que ce schéma peut limiter les tentatives d'abus de pouvoir du Maire en place. Nous sommes donc déterminés à continuer de contrôler et dénoncer les éventuelles décisions autoritaires. Nous serons avant tout des élus constructifs soucieux du bien-être de nos concitoyens et économes de l'argent public.

Pour imager notre propos, notre première contestation (sans succès) a concerné le vote de l'indemnité du Maire et de ses adjoints. Il est logique que les élus soient indemnisés dans le cadre de leur fonction. Mais nous regrettons qu'en ce début de mandature ils se soient attribué une augmentation de 15% prise dans la poche du contribuable. C'est un mauvais signal donné dans la conjoncture économique difficile que vivent de nombreux concitoyens et de nombreuses entreprises.

Nous sommes aussi très critiques sur le cumul des mandats. Cumuler les fonctions de conseiller régional, maire, vice-président de l'agglomération, et président de divers autres organismes n'est pas sérieux. On ne peut pas tout bien faire.

Nous restons en attente du « plan de mandat », c'est-à-dire du déroulé sur la mandature du programme de la majorité.

Les comités de quartiers devraient avoir une place importante dans le fonctionnement de notre municipalité. Tout dépendra naturellement de l'autonomie qui leur sera concédée, et des équipes qui les animeront.

NAISSANCES (Depuis le magazine municipal de mars)

- Rayan Cote Berthon, le 21 janvier
- Léana Moya-Macchi, le 13 mars
- Jade Ciambellotti, le 24 mars
- Malo Gondard, le 25 mars
- Lou Böhmer, le 26 mars
- Aaron Lalanne, le 29 mars
- Noély Gallois, le 20 avril
- Yassine Nunez Markovic le 16 mai
- Martin Sozedde, le 19 mai
- Cassy Jacquy, le 22 mai
- Adam Attoumani, le 25 mai
- Tyliana Poujade, le 21 mai
- Giovanni Santos Correia, le 23 mai
- Loan Girardin, le 25 mai
- Eliz Dinger, le 15 juin
- Mayron Ojeda, le 17 juin
- Gaspard Boutheyre, le 24 juin
- Giani Zas, le 9 juillet



DÉCÈS (Depuis le magazine municipal de mars)

- Eric Masson, 47 ans, le 31 janvier
- Marie Pardon, vve Raquin, 102 ans, le 3 février
- Jackie Roche, 87 ans, le 29 janvier
- Juliette Leveziel, épouse Petit, 62 ans, le 1er février
- Charles Kmiotek, 72 ans, le 3 février
- Mario Da Re, 98 ans, le 4 février
- Georges Subrin, 84 ans, le 13 février
- André Perret, 87 ans, le 16 février
- Marcelle Durand, 88 ans, le 15 février
- Louis Rivière, 92 ans, le 16 février
- Bertrand Déchelette, 86 ans, le 18 février
- Léonie Suzanne, 95 ans, le 21 février
- Claudette Pignard, épouse Catholand, 83 ans, le 18 février
- Henri Gaston Clavel, 92 ans, le 1er mars
- Marie Chartier, vve Deschelette, 98 ans, le 1er mars
- Lucien Dubettier, 93 ans, le 24 février
- Marie Fromage, vve Rivière, 98 ans, le 6 mars
- Jean-Pierre Kieffer, 82 ans, le 12 mars
- Marcel Maria, 92 ans, le 16 mars
- Jeannine Dumas, vve Berthelot, 89 ans, le 17 mars
- Simone Boucher, 95 ans, le 28 mars
- Jacqueline Nozi, vve Perrussel, 85 ans, le 31 mars
- Christian Clauzel, 64 ans, le 14 mars
- Eliane Bégard, vve Debut, 84 ans, le 21 mars
- Liliane Durand, épouse Labrosse, 67 ans le 4 avril
- Pierre Clair, 96 ans, le 6 avril
- Grégory Caracci, 38 ans, le 11 avril
- André Besacier, 95 ans, le 22 avril
- Blanche Calmes, 91 ans, le 21 avril
- Odette Poude, 89 ans, le 17 avril

ÉTAT CIVIL



- Suzanne Pothier, vve Forge, 95 ans, le 3 mai
- Michel Rigault, 62 ans, le 22 avril
- Henri Huguet, 86 ans, le 11 mai
- Anne-Marie Ben Yaïch, le 18 mai
- Lucien Dubreuil, 78 ans, le 6 mai
- Yvette Brachet, épouse Deveaux, 88 ans, le 21 mai
- Albert Perraud, 93 ans, le 21 mai
- Antoinette Riboulet, vve Gudimard, 86 ans, le 23 mai
- Daniel Garrivier, 72 ans, le 16 mai
- Jacky Raboutot, 69 ans, le 18 mai
- Jacqueline Marchand, épouse Dupuis, 85 ans, le 26 mai
- Jeannine Bernard, vve Girardin, 80 ans, le 29 mai
- Guy Maisonnial, 57 ans, le 18 juin
- Marie Da Costa, 67 ans, le 1er juin
- Maurice Giraud, 92 ans, le 14 juin
- Marie Dumont, vve Dumoulin, 87 ans, le 8 juin
- Georges Luc, 99 ans, le 16 juin
- Pasqualina Di Pietro, vve Cannarozzo, 91 ans, le 21 juin
- Robert Horel, 89 ans, le 21 juin
- Jeannine Pignard, vve Chavanon, 86 ans, le 22 juin
- Albert Clairet, 86 ans, le 22 juin
- Josette Guillermin, épouse Joly, 76 ans, le 23 juin
- Simonne Chevenier, 93 ans, le 30 juin
- Thérèse Duwald, épouse Mulot, 91 ans, le 29 juin
- Yvette Ville, vve Charrier, 89 ans, le 4 juillet
- Jean-Paul Lhuissier, 67 ans, le 21 juin
- Simone Montfaucon, vve Vial, 92 ans, le 6 juillet
- Lucette Besson, épouse Poussinge, 79 ans, le 10 juillet
- Raymond Morel, 83 ans, le 16 juillet
- Paulette Dumont, vve Bonnot, 89 ans, le 16 juillet
- Roland Souchon, 81 ans, le 17 juillet
- Joseph Fayet, 91 ans, le 11 juillet
- Lucienne Bost, vve Dadolle, 91 ans, le 26 juillet
- Claude Billoux, 86 ans, le 23 juillet
- Henriette Lacroix, vve Fargeton, 91 ans, le 27 juillet
- Hubert Chauvelot, 94 ans, le 30 juillet
- Berthe Laurencin, vve Farjot, 93 ans, le 1er août
- Raymonde Vignon, vve Aymard, 95 ans, le 3 août
- Lucienne Blanc, vve Fayet, 86 ans, le 6 août
- Jeanne Cote, vve Labouré, 91 ans, le 6 août

« CERTAINS COMMERCES SERAIENT MIEUX AU COTEAU »

Claude Tinnès est commerçant, naturopathe et iridologue. Depuis 2009 il tient la boutique Marjolaine Diététique avenue de la Libération. Aujourd'hui, il préside le nouvel Office de Commerce et de l'Artisanat et se montre plutôt confiant dans l'avenir. Entretien.

Comment définiriez-vous l'avenue de la Libération ?

C'est celle que l'on traverse en premier quand on arrive de Roanne, c'est vraiment l'identité du Coteau. J'exerce ici depuis une dizaine d'années. J'ai vu beaucoup d'ouvertures et de fermetures. Mais dans l'ensemble je qualifierai la situation de plutôt stable par rapport à ce que j'ai vu ailleurs dans le Roannais.

C'est à dire...

Je pense qu'il y a des commerces qui auraient tout intérêt à venir au Coteau, ils auraient une bien meilleure visibilité et travailleraient mieux. C'est un facteur à prendre en compte et sans doute à explorer. Le contexte évolue et de nouveaux secteurs d'activité voient le jour.

Quelle est votre vision des prochaines années ?

Auparavant la grande surface faisait figure de grand méchant loup. Aujourd'hui on assiste à un certain retour du commerce indépendant. La même chose se produira après le tsunami causé par les ventes en ligne. Le numérique a ses limites et



Claude Tinnès

les jeunes générations vont se rendre compte qu'il manque quelque chose, c'est la présence physique.

Revenons au nouvel Office de Commerce

La différence avec l'association des commerçants et artisans c'est que nous sommes sous l'égide de la mairie. Nous bénéficions donc du support juridique, technique et financier de la municipalité. En 3 mois on frise les 40 % d'adhésion c'est un beau résultat. Dans un premier temps, nous avons eu à gérer

le fonds Covid de 53.000 euros voté par le conseil municipal en faveur des commerçants touchés par la crise. En août, près de 40 dossiers avaient été déposés.

Quels seront les autres projets ?

Nous allons nous intéresser au dispositif de boutique test ou éphémère afin de répondre à la problématique de la vacance commerciale. Nous allons surtout cerner les besoins de la population et imaginer une manifestation qui fasse date.

Informez-vous en temps réel
téléchargez sur votre smartphone

illiwap

Le Coteau
Ville en action

